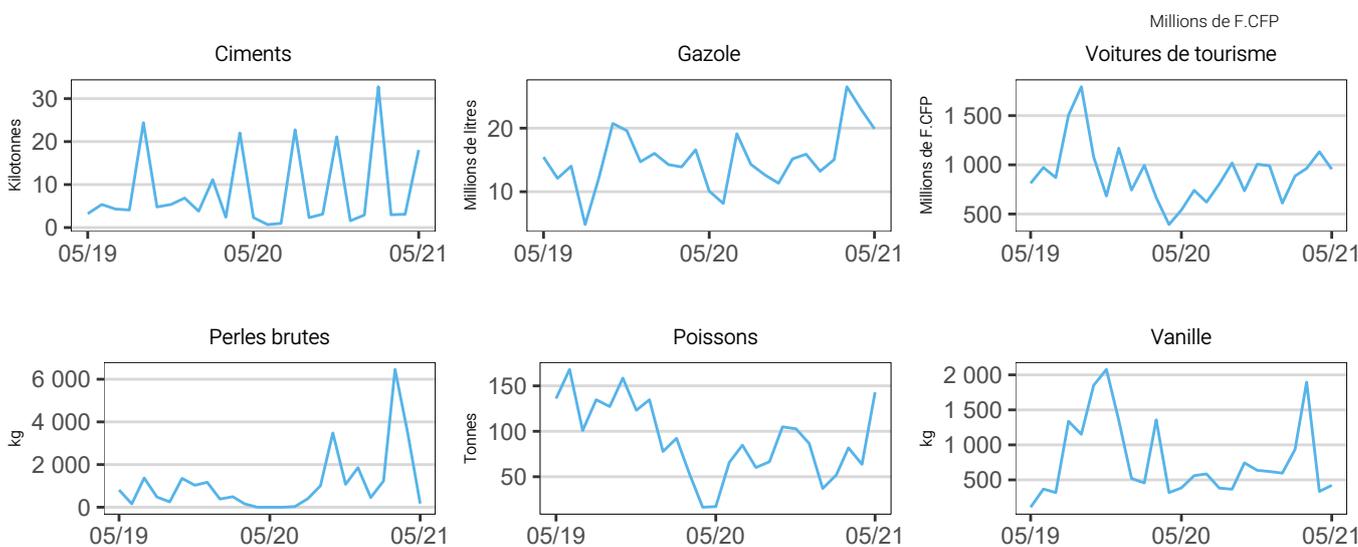
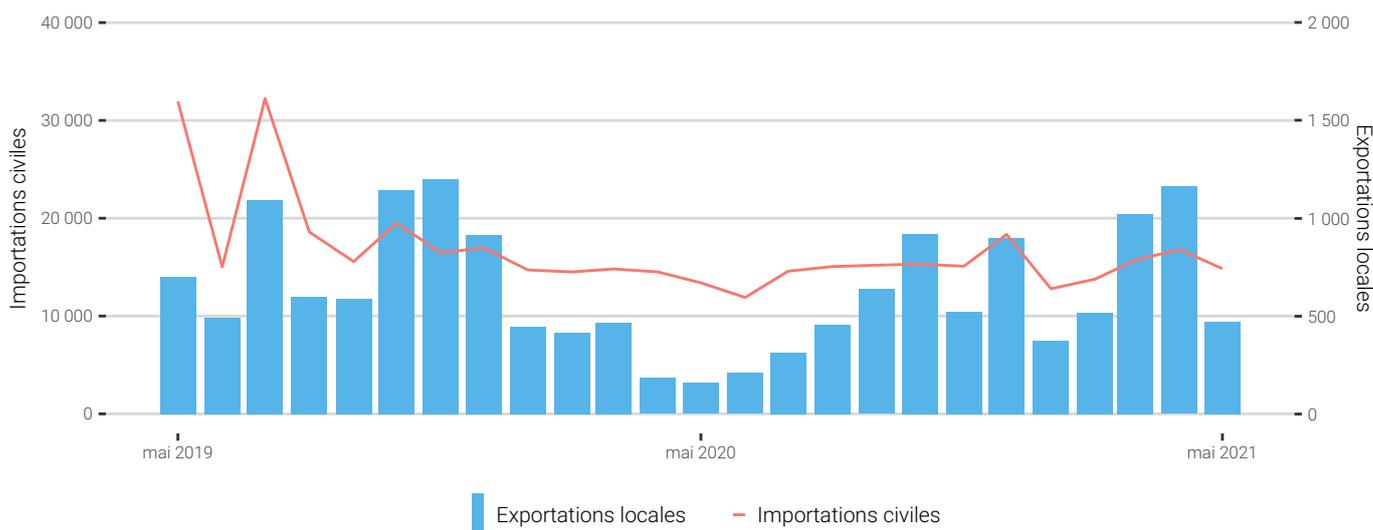


## Commerce extérieur - Mai 2021

La valeur des importations civiles progresse de 11 % entre mai 2020 et mai 2021 et de 3 % en cumul depuis le début de l'année. En avril et mai 2021, un bateau et un avion ont été achetés pour une valeur totale de 397 millions de F.CFP. En mai 2021, la valeur des exportations locales est trois fois plus élevée qu'en mai 2020. Les exportations de poissons contribuent à elles seules à la moitié de cette hausse. En cumul depuis le début de l'année, la valeur des exportations locales double par rapport à 2020 principalement en raison des exportations de perles de culture brutes. L'épidémie de COVID-19 en Polynésie française et l'arrêt des liaisons aériennes commerciales de fin mars 2020 à fin juin 2020 ont davantage pénalisé les exportations, notamment celles des perles, expliquant en partie cette forte hausse de la valeur des exportations locales en 2021.

Fig. 1. Évolution des importations civiles et des exportations locales



Source : ISPF - Service des Douanes

TABLE 1. Importations civiles et exportations locales

Unité	Mai			Cumul depuis janvier		
	2020	2021	Variation	2020	2021	Variation
	millions de FCFP			millions de FCFP		
<b>Importations civiles (CAF)</b>	<b>13 398</b>	<b>14 843</b>	<b>10,8</b>	<b>71 938</b>	<b>73 935</b>	<b>2,8</b>
<b>Entreprises</b>	<b>5 375</b>	<b>6 147</b>	<b>14,4</b>	<b>28 919</b>	<b>31 433</b>	<b>8,7</b>
Biens d'équipements	2 579	2 794	8,3	13 001	13 941	7,2
Biens intermédiaires	2 796	3 353	19,9	15 918	17 493	9,9
<b>Ménages</b>	<b>6 908</b>	<b>7 246</b>	<b>4,9</b>	<b>34 487</b>	<b>35 901</b>	<b>4,1</b>
Produits agricoles	233	213	-8,4	1 238	1 193	-3,7
Produits des IAA *	3 374	3 139	-7,0	16 697	15 948	-4,5
Biens de consommation **	2 396	2 565	7,1	11 051	12 390	12,1
Produits automobiles	905	1 328	46,7	5 502	6 370	15,8
<b>Produits pétroliers</b>	<b>1 115</b>	<b>1 450</b>	<b>30,1</b>	<b>8 532</b>	<b>6 601</b>	<b>-22,6</b>
<b>Exportations locales (FAB)</b>	<b>157</b>	<b>470</b>	<b>199,2</b>	<b>1 666</b>	<b>3 550</b>	<b>113,0</b>
Produits perlés *	1	79	12 889,8	452	2 219	390,6
dont perles brutes		74	30 818,9	440	2 183	396,7
Poissons, crustacés...	21	168	713,9	266	414	55,4
Noni	42	89	111,7	239	244	2,2
Huile de coprah	36	56	55,5	190	176	-7,4
Vanille	25	20	-19,6	183	188	2,4
Monoi	3	1	-72,3	73	96	31,6
Nacres	5	8	37,9	76	59	-22,0
Autres produits	25	50	100,4	187	154	-17,7

\* produits des industries agro-alimentaires  
 \*\* produits de consommation non alimentaire

Source : ISPF - Service des Douanes

## Définitions

**Importations civiles** : Les importations comprennent les marchandises entrées directement pour la consommation (y compris les réparations et les transformations) et les marchandises sorties des entrepôts douaniers ou en admission temporaire pour être mises à la consommation. Elles excluent les importations militaires.

**Importations à destination des entreprises** : Ce sont principalement les biens d'équipements et les biens intermédiaires.

**Importations à destination des ménages** : Ce sont principalement les produits des industries agroalimentaires, les produits de consommation non alimentaires, les produits automobiles et les produits agricoles, sylvicoles et piscicoles.

**Exportations locales** : Il s'agit des exportations de produits locaux, c'est-à-dire les marchandises entièrement ou partiellement produites ou fabriquées dans le Pays. Elles excluent les exportations nationalisées (les importations réexportées en l'état).

**Valeur CAF** : Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (Coût, Assurance, Fret) : au prix du produit lui-même sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires à son acheminement sur le Territoire.

**Valeur FAB** : Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (Franco À Bord), c'est-à-dire y compris les frais de transport jusqu'au passage en douane, à l'exclusion de ceux qui sont encourus hors du Territoire pour acheminer la marchandise jusqu'au destinataire.

**Taux de couverture réel** : C'est le rapport entre la valeur des exportations de produits originaires du Territoire et les importations civiles. Ce taux est appelé réel parce qu'il est calculé à partir, d'une part, de la capacité du Territoire à exporter ses produits locaux et, d'autre part, de ses besoins en biens importés. C'est un indicateur de la dépendance du Territoire vis-à-vis de l'extérieur.

**Balance commerciale réelle** : C'est la différence entre les exportations locales et les importations civiles. Si les exportations sont inférieures aux importations, la balance est déficitaire; dans le cas contraire, la balance est excédentaire.

## Méthodologie

L'ISPF traite les données fournies par les services douaniers pour en tirer des indicateurs d'échanges de marchandises avec les autres pays. La statistique du commerce extérieur donne la représentation du trafic transfrontalier des marchandises. Elle permet d'analyser les flux de marchandises en importations comme en exportations. On entend par marchandises, tous les biens qui contribuent à accroître ou diminuer le stock des ressources matérielles du Pays.

## Télécharger les données

 Toutes les données

<b>Editeur</b>	Institut de la statistique de Polynésie française
<b>Collection</b>	Points Conjoncture
<b>Numéro</b>	1269
<b>Auteur de la publication</b>	Brenda MAO CHE
<b>Directeur de la publication</b>	Nicolas PRUD'HOMME
<b>Dépot légal</b>	Août 2021
<b>Informations</b>	Immeuble Uupa - 1 <sup>er</sup> étage 15 rue Edouard Ahne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
<b>Téléphone</b>	+689 40 47 34 34
<b>Fax</b>	+689 40 42 72 52
<b>Courriel</b>	ispcf@ispcf.pf
<b>Copyright</b>	© ISPF, Papeete 2021 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
<b>ISSN</b>	2118-478X

